

Gaz naturel canadien

Initiative canadienne du gaz naturel

Mémoire présenté dans le cadre des Consultations pré-budgétaires sur le budget fédéral

Août 2011

Présenté à :

Guyanne L. Desforges, commis
Comité permanent des finances
Chambre des communes,
Ottawa, ON
fin@parl.gc.ca

Personnes ressources :

Dave Collyer, président,
Canadian Association of Petroleum Producers
(Dave.collyer@capp.ca)

Brenda Kenny, présidente,
Association canadienne de pipelines d'énergie
(bkenny@cepa.com)

Tim Egan, président,
Association canadienne du gaz
(tegan@cga.com)

Alicia Milner, présidente,
Alliance canadienne pour les véhicules au gaz naturel
(alicia.milner@cngva.org)

Nous transmettons la présente lettre au Comité des finances de la Chambre des communes au nom de l'Initiative canadienne du gaz naturel (ICGN), une initiative nationale de communication, d'éducation et de défense des politiques qui a pour objet d'accroître la compréhension de l'importance du gaz naturel dans le système énergétique canadien et d'encourager les politiques publiques qui y sont favorables. L'ICGN est dirigée par des associations industrielles représentant la chaîne de valeur du gaz naturel au Canada : la *Canadian Association of Petroleum Producers*, l'Association canadienne de pipelines d'énergie, l'Association canadienne du gaz, ces trois associations bénéficiant aussi de l'appui de la *Canadian Society for Unconventional Gas* et de l'Alliance canadienne pour les véhicules au gaz naturel. Notre initiative témoigne de notre engagement à aider les Canadiens non seulement à mieux comprendre l'importance du gaz naturel aujourd'hui – le gaz comble environ 30 % des besoins énergétiques du Canada – mais aussi l'importance de cette forme d'énergie pour l'avenir énergétique du Canada. L'industrie canadienne du gaz naturel reconnaît la nécessité de mettre en valeur, de transporter et d'exploiter le gaz de manière sécuritaire, fiable et écologiquement responsable. Nous cherchons à améliorer constamment les rendements et à faire en sorte que le gaz naturel joue un rôle fondamental dans l'avenir énergétique canadien à faible teneur de carbone.

Comme l'indique un document récent de la *Canada West Foundation* intitulé *Seismic Shift : the Changing World of Natural Gas*, le gaz naturel a longtemps été une donnée fondamentale de l'économie canadienne. Le secteur a créé des emplois et produit des recettes importantes pour l'industrie et les gouvernements canadiens tout en offrant une énergie sûre à prix abordable aux consommateurs canadiens partout au pays. Mais l'industrie a subi de profondes transformations au cours des dernières années, à cause notamment de la mise en valeur du gaz de schiste au Canada et aux États-Unis, ce qui oblige à réévaluer les politiques gouvernementales qui ont sous-tendu le développement de l'industrie pendant plus de trente ans. L'industrie et les gouvernements canadiens doivent s'ajuster à cette nouvelle réalité mondiale.

Les ressources canadiennes de gaz naturel sont maintenant disponibles, des systèmes de distribution ayant été aménagés pour transporter le gaz des régions productrices vers les centres de demande d'énergie. Comme le mentionne *Seismic Shift*, « les nouvelles ne pourraient pas être meilleures » pour les consommateurs. Le gaz naturel canadien est abordable. Les réserves sont abondantes : on estime qu'elles suffiront à satisfaire la demande pour au moins 100 ans. C'est le combustible fossile le plus propre – il est 50 % plus propre que le charbon utilisé pour la production d'électricité. Il est également polyvalent. Le gaz naturel se prête à un nombre élevé et croissant d'usages – production d'électricité, transport, consommation domestique et commerciale – qui, tous, offrent aux consommateurs un large éventail de choix pour l'avenir, créent « la souplesse inhérente à nos systèmes énergétiques qui améliorera la compétitivité économique du Canada, qui nous procurera des moyens pratiques et économiques de réduire les émissions de gaz à effet de serre » et qui offre un fondement naturel dans un mixte énergétique de plus en plus propre. De fait, à mesure que notre société évolue vers des formes plus vertes d'énergie renouvelable, le gaz naturel offre une base flexible idéale que l'on peut combiner aux diverses formes d'énergie éolienne et solaire lorsqu'il n'y a

pas de vent ou de soleil. La demande mondiale pour toutes les formes d'énergie augmente. Pour satisfaire cette demande, toutes les formes d'énergie seront requises, aussi bien les renouvelables que les non-renouvelables.

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz est la plus importante industrie de l'économie nationale. Le secteur du gaz naturel est à lui seul une source importante de revenu pour les gouvernements fédéral et provinciaux et la valeur de ses exportations est supérieure à 29 milliards de dollars. Grâce à une politique judicieuse, l'industrie canadienne du gaz naturel continuera de faire un apport important au cours des années à venir. Selon le *Canadian Energy Research Institute*, au cours des 25 prochaines années et dans une conjoncture appropriée, le potentiel du secteur canadien du gaz naturel pourrait s'établir comme suit :

- des emplois partout au pays pour 10 millions de personnes;
- une activité économique globale évaluée à 1 500 milliards de dollars (soit 58 millions de dollars par année);
- des recettes fiscales fédérales de 173 milliards de dollars;
- des recettes fiscales provinciales de 132 milliards de dollars;
- des redevances de 161 milliards de dollars.

Compte tenu de l'évolution économique actuelle et future en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, le caractère national de l'industrie du gaz naturel pourrait s'intensifier, ce qui créerait des emplois et produirait des recettes fiscales dans toutes les régions du pays.

Pour y arriver, le gouvernement fédéral doit reconnaître le rôle que le gaz naturel peut jouer dans le cadre des efforts visant à faire évoluer le système énergétique du Canada vers un avenir propre, efficace et à faible teneur en gaz carbonique. Le document *Seismic Shift* est très clair à ce sujet :

« Pour les gouvernements qui envisagent des solutions réalistes en vue de réduire la teneur en gaz carbonique et de créer des systèmes énergétiques durables sur le long terme, le gaz naturel est l'élément central. Il représente une des solutions à court terme les plus techniquement réalisables et les plus abordables et le fondement permettant de rendre les solutions à long terme fiables et adaptables aux nouvelles réalités.» p. 35

Il conviendrait de reconnaître ce potentiel dans les politiques et dans les déclarations officielles. Le secteur canadien du gaz naturel se heurte en outre à une concurrence de plus en plus forte et à des problèmes d'acceptabilité sociale, ce qui fait ressortir aussi bien la nécessité de politiques de réglementation, de fiscalité et de protection environnementale concurrentielles que celle de tenir compte des problèmes émergents des intervenants. La réforme des règles d'application est indispensable pour permettre la croissance du secteur du gaz naturel qui, elle, favorise la croissance économique et l'emploi. Enfin, le gouvernement fédéral doit continuer

d'être un partenaire actif appuyant une plus grande utilisation du gaz naturel dans les segments clés de marché : la consommation résidentielle et commerciale, la production d'électricité et le transport.

L'acquisition par les Canadiens d'une plus grande connaissance des données énergétiques est également un élément indispensable d'un plan énergétique à long terme pour le Canada. Pour que les débats soient informés, il faudra absolument connaître les véritables coûts, avantages, conséquences, contraintes temporelles et problèmes de toutes les solutions énergétiques. Comme le signale le document intitulé *Plan d'action – approche collaborative en matière d'énergie* issu de la Conférence des ministres des mines et de l'énergie de juillet 2011, il faut amorcer une collaboration en vue de rendre l'opinion plus sensible aux questions énergétiques et le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Adoptant une perspective propre à la chaîne de valeur du gaz naturel, les associations membres de l'ICGN traitent dans leurs mémoires pré-budgétaires respectifs de chacune des questions mentionnées ci-dessus, la *Canadian Association of Petroleum Producers* se focalisant sur le besoin d'un régime fiscal canadien capable de soutenir la concurrence des États-Unis, l'Association canadienne de pipelines d'énergie centrant ses recommandations sur la réformes des règles d'application, et l'Association canadienne du gaz et l'Alliance canadienne pour les véhicules au gaz naturel privilégiant ce qui peut être fait pour promouvoir l'efficacité énergétique, les technologies et les innovations qui favoriseront l'utilisation de cette énergie abordable, propre et fiable, et rappelant le rôle légitime des pouvoirs publics à cet égard.

POLITIQUE DES IMPÔTS

Bien que nos ressources soient énormes, il n'y a actuellement qu'un seul marché d'exportation pour les producteurs canadiens – les États-Unis. Une demande continentale faible combinée à un développement vigoureux de l'industrie américaine du gaz s'est traduite par de bas prix énergétiques et une chute sensible de la part canadienne du marché nord-américain. Un désavantage systémique du régime fiscal canadien par rapport à celui des États-Unis aggrave la baisse de la part du Canada dans le marché nord-américain et incite à investir au sud de la frontière. Et bien que beaucoup de projets canadiens de mise en valeur du gaz naturel soient concurrentiels en termes de coûts, ils sont désavantagés par une production dans des régions isolées du Nord et par la distance qui la sépare des marchés. Une des priorités du secteur canadien du gaz naturel en amont consiste à recourir aux politiques d'impôts pour s'attaquer au désavantage du régime fiscal canadien par rapport à celui des États-Unis. En adoptant cette priorité, l'industrie pourrait stopper le déclin de sa part du marché nord-américain, pénétrer de nouveaux marchés et approvisionner tout le Canada en gaz canadien tout en continuant de créer des possibilités économiques et d'accroître les rendements fiscaux des gouvernements.

POLITIQUE DE RÉGLEMENTATION

Tout comme elle l'est pour le gouvernement fédéral et pour les ministres de l'énergie du Canada, la réforme de la réglementation est une priorité pour la chaîne de valeur du gaz naturel au Canada. Le secteur énergétique est et continuera vraisemblablement d'être le principal moteur économique de la croissance au Canada. Pour que le gouvernement fédéral réalise ses objectifs en matière de croissance, la création d'emplois et la réduction du déficit, il faudra accorder un rôle de premier plan à l'accroissement de la compétitivité de l'industrie canadienne du gaz naturel grâce à un système de réglementation moderne, simplifié et efficace tout en assurant la protection de l'environnement. L'ICGN soutient que la réforme des règles d'application doit améliorer la coordination intergouvernementale et intragouvernementale, établir des calendriers de processus pour assurer des décisions efficaces en temps et en heure et trouver l'équilibre qui s'impose entre les objectifs économiques et environnementaux. Les consultations avec les autochtones, bien que distinctes de la réforme des règles d'application, doivent également être tenues parallèlement à toute réforme globale des règles d'application. Nous croyons que les peuples autochtones sont des partenaires importants dans plusieurs projets canadiens de mise en valeur des ressources. Il est indispensable d'accomplir des progrès dans ces domaines pour assurer la croissance et la prospérité du Canada.

AUGMENTATION DE LA DEMANDE DE GAZ NATUREL AU CANADA

Très souvent, les débats sur l'énergie ne traitent que des approvisionnements et n'accordent pas d'attention au fait que l'autre moitié du système – la demande – importe tout autant. Ce qui sous-tend le développement de nos approvisionnements énergétiques, c'est la demande d'énergie provenant des consommateurs d'énergie – des entreprises et des foyers au Canada – et des autres consommateurs d'énergie dans le monde. Le gaz naturel est particulièrement bien adapté à la satisfaction de la demande d'énergie au Canada. Le gaz naturel et les services de distribution de gaz naturel peuvent contribuer à une utilisation plus efficace de l'énergie, à l'exploitation d'applications plus innovatrices de technologie énergétique au Canada et aux efforts visant à maintenir la vigueur de l'économie canadienne.

En ce qui concerne le rôle du gaz naturel dans l'avenir énergétique du Canada, l'ICGN centre ses efforts sur la production d'énergie électrique, le transport et les utilisations résidentielles et commerciales. De fait, les politiques fédérales reconnaissent les attributs de gaz naturel dans la production d'électricité : elles l'associent à la norme énergétique propre pour la production future d'énergie électrique. Le gouvernement fédéral continue d'appuyer l'efficacité énergétique et l'innovation technologique, comme en témoigne son appui constant à une gamme de programmes d'innovation technologique et d'efficacité énergétique. Cet appui doit être maintenu et l'industrie est déterminée à trouver des moyens de mettre en œuvre de tels programmes plus efficacement grâce à la coopération avec les pouvoirs publics.

Pour ce qui est du transport du gaz naturel, le gouvernement fédéral fournit une aide grâce à son Plan d'action pour le déploiement de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du transport canadien. L'ICGN recommande fortement au gouvernement fédéral de continuer de travailler avec l'industrie des véhicules de gaz naturel dans ce domaine. Il y a un rôle légitime pour le gouvernement, qui consiste à participer à la phase de recherche, de développement et de démonstration de la technologie des véhicules. Nous avons toujours mis l'accent sur les véhicules utilitaires lourds et moyens, mais les obstacles exigent un appui gouvernemental qui, pour une bonne part, pourrait être accordé sans frais en utilisant des ressources fédérales en espèces existant déjà.

Résumé des recommandations :

Canadian Association of Petroleum Producers (CAPP)

- Pour assurer la viabilité continue des approvisionnements canadiens de gaz naturel et appuyer le développement des capacités d'exportation, nous recommandons fortement au gouvernement fédéral d'accroître le nombre des mesures de compétitivité fiscale mises en œuvre par les provinces ces dernières années.
- La CAPP propose que le gouvernement fédéral permette que les coûts de développement et de parachèvement du gaz naturel canadien soient déduits pour une durée de 24 mois à un taux constant de 50 %.

L'Association canadienne de pipelines d'énergie (ACPE)

- Continuer de réformer les processus de réglementation pour s'assurer que notre objectif commun de protection de l'environnement soit réalisé en temps et en heure au moyen de processus efficaces et prévisibles permettant d'investir en toute confiance.
- Se concentrer sur l'efficacité, mais conserver au sein du gouvernement la capacité de faire progresser les projets du secteur privé au moyen du processus de réglementation, ce qui favorisera la création d'emplois et le développement économique au bénéfice de tous les Canadiens.
- S'assurer que les outils et les capacités de réglementation soient en place en vue de sauvegarder les communautés et les infrastructures essentielles, ce qui stimulera les intérêts économiques nationaux importants dans les domaines de la sécurité et du commerce énergétiques fiables, ainsi que dans le domaine de la sécurité et de la protection environnementale.

Association canadienne du gaz (ACG)

- **Offrir aux communautés isolées et aux collectivités du Nord des solutions axées sur l'économie des coûts de l'énergie**
Le gouvernement du Canada s'est fixé comme priorité de réduire les coûts de l'énergie et d'améliorer les rendements environnementaux des communautés isolées et des collectivités du Nord. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement du Canada devrait travailler en concertation avec l'industrie en vue d'encourager les initiatives énergétiques dans les collectivités du Nord et les communautés isolées.
- Les gouvernements ont créé divers programmes à cette fin. L'ACG estime qu'il serait opportun de réviser ces programmes tout en veillant à ce que les gouvernements et l'industrie travaillent plus étroitement pour en améliorer l'exécution. Plus précisément, le gouvernement du Canada peut :
 - i. en matière d'innovation, déterminer des méthodes de coopération avec l'industrie concernant des initiatives comme « Technologie énergétique et Innovation Canada » (TEIC); cette dernière initiative a été conçue par des sociétés membres de l'ACG en vue d'effectuer des investissements stratégiques dans la démonstration et la commercialisation des technologies de gaz naturel;
 - ii. en matière d'efficacité, coopérer avec l'ACG et d'autres organismes comme SEQVD¹, qui ont intérêt à assurer une meilleure distribution des solutions énergétiques à tous les consommateurs canadiens au pays.
- **Offrir aux Canadiens des choix plus économiques concernant le transport des carburants**
L'ACG appuie les recommandations contenues dans le mémoire présenté par l'Alliance canadienne pour les véhicules au gaz naturel (ACVGN) dans le cadre des consultations pré-budgétaires et qui sont reproduites ci-dessous.

Alliance canadienne pour les véhicules au gaz naturel (ACVGN)

- Ressources naturelles Canada devrait s'allier avec l'industrie des véhicules au gaz naturel et mettre sur pied un groupe de mise en œuvre des recommandations du Plan d'action.

¹ SEQVD est le sigle de Système d'énergie de qualité pour les villes de demain (en anglais QUEST - *Quality Urban Energy Systems for Tomorrow*), une entreprise à but non lucratif récemment constituée en société, qui a pour mission d'aider à construire les systèmes d'énergie communautaires qui amélioreront l'efficacité énergétique et les profils environnementaux des collectivités locales.

- Finances Canada devrait s'allier avec les industries de transport du Canada en vue d'évaluer et d'établir des mesures fiscales appropriées encourageant le transport viable.
- On devrait proposer une mesure visant à diversifier l'utilisation de l'énergie, réduire les émissions de gaz carbonique et exiger l'utilisation de véhicules fabriqués en usine. La mesure devrait être fondée sur le rendement, technologiquement neutre, ciblée, limitée dans le temps et accessible.